

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
DE
NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2025

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 14
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme – Monnier Véronique - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne - Ulrich Marie-Agnès

Procuration : Berna Camille à Morel Evelyne

Secrétaire de séance : Albouy Pascale

DELIBERATION N°2025 – 003 : Affectation des résultats de l'exercice 2024 sur l'exercice 2025

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal d'affecter les résultats de l'exercice 2024 sur l'exercice 2025 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024 de : 183 995.27 €

- report en recette de fonctionnement (compte 002) : 50 000.00 €
- dotation en réserve d'investissement (compte 1068) : 133 995.27 €

Excédent d'investissement 2024 de : 249 489.90 € reporté en recette d'investissement (compte 001).

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte l'affectation des résultats 2024 sur l'exercice 2025.

A l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME.

LE MAIRE

David ASTRUC

La secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, representing the signature of the secretary of the session.